

# **PRESENTATION DU CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE, DANSE ET THEATRE DU PAYS D'ARGENTAN**

## **ANNEE SCOLAIRE 2011/2012**

---

### **MUSIQUE**

---

**En Formation Musicale (FM)** (= solfège) :

- Jardin Musical (3 ans et 4 ans) : cours collectif (**gratuit**)
- Eveil (5 ans) : cours collectif (**gratuit**)
- Débutants (6 ans)
- Jeunes et adultes : cours collectifs

#### **Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans inclus commençant l'apprentissage d'un instrument : 2 possibilités**

1. Cours collectif FM traditionnel (1 h hebdomadaire) + cours individuel instrument (20 mn hebdomadaires)
2. Cours individuel assuré par le professeur d'instrument comprenant 10 mn FM + 30 mn d'instrument (hebdomadaires) dans le cadre d'un nouveau cycle intitulé « **Cycle de découverte et de langage musical** ». Ensuite, l'élève intégrera le système traditionnel (FM : cours collectif = 1 h + Instrument : cours individuel = 30 mn à 1 h selon le niveau – voir annexes).

A noter que le montant de la cotisation trimestrielle est identique pour les 2 systèmes.

**En instrument** : [alto, batterie (tous styles), clarinette, cor d'harmonie, flûte traversière, hautbois, percussion, piano, saxophone, synthétiseur, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle], les cours sont individuels (20 mn à 1 h par semaine selon les niveaux).

Les cours de guitare et de percussions africaines sont collectifs (1 h par semaine).

---

### **DANSE**

---

- Eveil (4 ans et 5 ans) : **cours gratuit**
- Initiation (6 ans et 7 ans)
- Danse classique (à partir de 8 ans)
- Danse africaine (**à partir de 8 ans dès septembre 2011**)
- Assouplissements (ados/adultes)

---

### **THEATRE**

---

- Eveil à partir de 8 ans (primaires uniquement)
- Initiation (collégiens uniquement)
- Cycle 1 à partir de 15 ans (lycéens uniquement)
- Théâtre amateur (adultes et étudiants)

Le Conservatoire est doté d'un nombre important d'Ensembles et de formations offrant un large choix aux élèves qui peuvent ainsi s'orienter vers différents styles de musique :

- Orchestre de préparation à l'orchestre à Cordes
- Orchestre de préparation à l'orchestre d'harmonie
- Orchestre d'Harmonie Junior
- Orchestre d'Harmonie : Ensemble Orchestral
- Orchestre à Cordes
- Chorale pour enfants (**cours gratuit pour les enfants scolarisés en classes primaires**)
- Chorales pour adolescents et adultes (lecteurs et non lecteurs)
- Ensemble de Musiques actuelles.

A ces grandes formations viennent s'ajouter des Ensembles de flûtes, de clarinettes, de saxophones, etc...

## COURS GRATUITS

<b>MUSIQUE</b>		
<b>JARDIN MUSICAL</b>	3 et 4 ans	Mercredi 11 h 00 à 12 h 00 Ou Mercredi 16 h 00 à 17 h 00
<b>EVEIL MUSICAL</b>	5 ans	Mercredi 15h00 à 16 h 00
<b>CHORALE ENFANTS</b>	Elèves scolarisés en classes primaires à partir du CE1	Mercredi 11 h 00 à 12 h 00
<b>DANSE</b>		
<b>EVEIL</b>	4 et 5 ans	Mardi 17 h 00 à 17 h 45

**Voir autres gratuités possibles sur le document « Tarifs 2011/2012 »**

## COURS DE GUITARE

**La guitare (acoustique ou électrique \*) est le seul instrument pour lequel les cours sont collectifs.**

<b>Mardi 19h30/20h30</b>	Enfants, adolescents et adultes « Débutants »	<b>Enfants : à partir de 9 ans</b>
<b>Mardi 20h30/21h30</b>	Enfants, adolescents et adultes « Initiés »	
<b>Samedi 17h00/18h00</b>	Enfants, adolescents et adultes « Confirmés »	
<b>Samedi 18h00/19h00</b>	Enfants, adolescents et adultes « Débutants »	<b>Enfants : à partir de 9 ans</b>

**\* Les élèves désirant apprendre la guitare électrique devront apporter leur ampli.**

# PLANNING FORMATION MUSICALE

## ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

**Pour certains niveaux, plusieurs créneaux horaires sont proposés :  
1 seul cours doit être retenu pour toute l'année scolaire.**

<b>Jardin Musical</b>	Mercredi 11 h 00 à 12 h 00	<b>(3 et 4 ans)</b>	1 h 00	A. DEBEVE
	Mercredi 16 h 00 à 17 h 00		1 h 00	A. DEBEVE

<b>Eveil</b>	Mercredi 10 h 00 à 11 h 00	<b>(5 ans)</b>	1 h 00	A. DEBEVE
	Mercredi 15 h 00 à 16 h 00			

<b>Débutant</b>	Mercredi 14 h 00 à 15 h 00	<b>(6 ans)</b>	1 h 00	A. DEBEVE
-----------------	----------------------------	----------------	--------	-----------

<b>Initiation</b>	Mercredi 10 h 00 à 11 h 00	<b>(7 et 8 ans)</b>	1 h 00	P. VOREUX
	Mercredi 15 h 00 à 16 h 00		1 h 00	P. VOREUX

### CYCLE 1

<b>IM1</b>	Lundi 17 h 00 à 18 h 00	<b>(A partir de 9 ans)</b>	1 h 00	O. VOREUX
	Mercredi 10 h 00 à 11 h 00 <i>(réservé aux élèves issus du cycle Découverte)</i>		1 h 00	O. VOREUX
	Jeudi 17 h 00 à 18 h 00		1 h 00	O. VOREUX

<b>IM2</b>	Lundi 17 h 00 à 18 h 00		1 h 00	P. VOREUX
	Mardi 17 h 00 à 18 h 00		1 h 00	P. VOREUX
	Jeudi 17 h 00 à 18 h 00		1 h 00	P. VOREUX

<b>IM3</b>	Lundi 18 h 00 à 19 h 00		1 h 00	P. VOREUX
	Mardi 18 h 00 à 19 h 00		1 h 00	P. VOREUX

### CYCLE 2

<b>Préparatoire</b>	Mercredi 14 h 00 à 15 h 00		1 h 00	P. VOREUX
	Jeudi 18 h 00 à 19 h 00		1 h 00	P. VOREUX

<b>Elémentaire</b>	Mercredi 13 h 00 à 14 h 00		1 h 00	P. VOREUX
	Jeudi 19 h 00 à 20 h 00		1 h 00	P. VOREUX

<b>Brevet</b>	Lundi 18 h 00 à 19 h 00		1 h 00	O. VOREUX
	Mercredi 13 h 00 à 14 h 00		1 h 00	O. VOREUX

### CYCLE 3

<b>Moyen</b>	Mardi 18 h 00 à 19 h 00		1 h 00	O. VOREUX
--------------	-------------------------	--	--------	-----------

<b>DFE / CFEM</b>	Jeudi 18 h 00 à 19 h 00		1 h 00	O. VOREUX
-------------------	-------------------------	--	--------	-----------

### CYCLE ADULTES

<b>Adulte 1</b>	Mercredi 18 h 00 à 19 h 00		1 h 00	O. VOREUX
-----------------	----------------------------	--	--------	-----------

<b>Adulte 3</b>	Mercredi 19 h 00 à 20 h 00		1 h 00	O. VOREUX
-----------------	----------------------------	--	--------	-----------

<b>Adulte 4</b>	Mardi 19 h 00 à 20 h 00		1 h 00	O. VOREUX
-----------------	-------------------------	--	--------	-----------

# PLANNING ORCHESTRES ET CHORALES

ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

<b>Préparation à l'Orchestre</b>	Mercredi	14h00 / 15h00
<b>Orchestre Junior</b>	Mardi	18h00 / 19h15
<b>Ensemble Orchestral</b>	Vendredi	19h00 / 20h30
<b>Préparation à l'Orchestre à Cordes</b>	Vendredi	Horaires à définir
<b>Orchestre à Cordes</b>	Jour et horaires à définir	
<b>Chorale Enfants</b>	Mercredi	11h00 / 12h00
<b>Chorale Ados (12 à 18 ans)</b>	Samedi	11h00 / 13h00
<b>Chorale Adultes</b>	Lundi	19h00 / 21h00

## CLASSE DE DANSE - ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

**Tous les cours ont lieu à la salle de Danse, Centre Louvrier  
rue du Paty**

<b>EVEIL 1 et 2</b> (4 et 5 ans)	<b><u>Mardi</u></b>	<b>17 h 00 / 17 h 45</b> <i>Maillot de bain 1 pièce ou justaucorps</i> <i>Socquettes blanches</i> <i>(Pas de collant, ni chaussons)</i>	45 mn
<b>INITIATION 1 et 2</b> (6 et 7 ans)	<b><u>Mercredi</u></b>	<b>10 h 00 / 11 h 00</b> <i>Maillot de bain 1 pièce ou justaucorps</i> <i>Socquettes blanches</i> <i>(Pas de collant, ni chaussons)</i>	1 h 00
<b>CYCLE I – Phase 1</b> (A partir de 8 ans)	<b><u>Lundi</u></b>	<b>17 h 00 / 18 h 00</b>	1 h 00
	et <b><u>Mercredi</u></b>	et <b>11 h 00 / 12 h 00</b> <i>(12 h 15 si plus de 8 élèves)</i>	1 h 15
<b>CYCLE I – Phase 3</b>	<b>Mardi</b>	<b>17 h 45 / 19 h 15</b>	1 h 30
	et <b>Mercredi</b>	et <b>13 h 30 / 15 h 00</b>	1 h 30
<b>CYCLE II– Phases 2</b>	<b><u>Mercredi</u></b>	<b>15 h 00 / 17 h 00</b>	2 h 00
	et <b><u>Jeudi</u></b>	et <b>17 h 15 / 19 h 15</b>	1 h 30
<b>CYCLE II – Phase 4</b> <b>CYCLE III – Phases 1/2 et 3</b>	<b><u>Lundi</u></b>	<b>18 h 00 / 20 h 00</b>	2 h 00
	et <b><u>Mercredi</u></b>	et <b>17 h 00 / 19 h 00</b>	2 h 00
<b>ASSOUPPLISSEMENTS</b>	<b><u>Mardi</u></b>	<b>19 h 15 / 20 h 00</b>	45 mn
	et <b><u>Jeudi</u></b>	et <b>19 h 15 / 20 h 00</b>	45 mn

**En classique (à partir du cycle I – Phase 1), l'achat un justaucorps de forme et de couleur définies vous sera demandé en début d'année (*consulter le professeur*).**

.../...

## CLASSE DE THEATRE PLANNING ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

### *Auditorium du Conservatoire*

<b>Lundi</b>	<b>17h00 / 19h00</b>	Travail sur les techniques théâtrales	<b>Classe d'Eveil :</b> à partir de 8 ans (primaires uniquement)
--------------	----------------------	---------------------------------------	--

### *Salle de Danse, Centre Louvrier, rue du Paty*

<b>Vendredi</b>	<b>18h15 / 20h15</b>	Travail de textes Représentation	<b>Classe d'Initiation :</b> collégiens uniquement
-----------------	----------------------	-------------------------------------	---

### *Salle de Danse, Centre Louvrier, rue du Paty*

<b>Vendredi</b>	<b>20h30 / 22h30</b>	Travail sur les techniques théâtrales et travail de textes selon le schéma d'études préconisé par le Ministère de la Culture	<b>Cycle 1 (encore appelé cycle de détermination) :</b> à partir de 15 ans (lycéens uniquement)
-----------------	----------------------	--	--

### *Salle de Danse, Centre Louvrier, rue du Paty*

<b>Samedi</b>	<b>10h00 / 12h00</b>	Travail sur les techniques théâtrales et travail de textes	<b>Théâtre amateur :</b> adultes et étudiants
---------------	----------------------	---	--

## ATELIER DANSE AFRICAINE ATELIER PERCUSSION AFRICAINE PLANNING ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Tous les cours se dérouleront au Conservatoire Intercommunal de Musique,  
Danse et Théâtre – 2 bis rue des Anciens Lavoisirs

<b>Mercredi</b>	<b>Danse africaine</b>	<b>Percussion africaine</b>
<b>15h00 / 20h00</b>	<b>Enfants (à partir de 8 ans), adolescents, adultes</b> Débutants et initiés Le planning sera défini lors de la rentrée en septembre.	

## TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2011 / 2012

	TARIF GENERAL	TARIF CDC
<b>TARIF A</b>		
<b>FM</b> ou <b>CHORALE</b> ou <b>DANSE ou DANSE AFRICAINE</b> ou <b>PERCUSSION AFRICAINE</b> ou <b>THEATRE</b>	<b>50,50 €</b> par trimestre	<b>23,00 €</b> par trimestre
<b>TARIF B</b>		
<b>CHANT</b> (Sans pratique collective) ou <b>INSTRUMENT</b> (Sans pratique collective)	<b>202,50 €</b> par trimestre	<b>91,80 €</b> par trimestre
<b>TARIF C</b>		
<b>CHANT</b> (Avec pratique collective) ou <b>INSTRUMENT</b> (Avec pratique collective) ou Cycle Initiation ou 2ème instrument (Cycle Initiation)	<b>63,20 €</b> par trimestre	<b>28,80 €</b> par trimestre
<b>TARIF D</b>		
<b>DECOUVERTE DU LANGAGE MUSICAL + COURS INSTRUMENT = (40 mn)</b>  (Réservé aux enfants jusqu'à 12 ans inclus)	<b>113,70 €</b> par trimestre	<b>51,80 €</b> par trimestre
<b>LOCATION</b>		
<b>LOCATION INSTRUMENT</b> (selon les disponibilités du parc)	<b>15,90 € par mois</b>	

## **REDUCTIONS**

- ⇒ La 3ème personne d'une même famille (parents/enfants) bénéficie d'une réduction de 50 % sur le tarif plein **à condition que les deux premières ne bénéficient d'aucune réduction.**
- ⇒ La 4ème personne d'une même famille (parents/enfants) inscrite bénéficie de la gratuité des cours **à condition que les deux premières ne bénéficient d'aucune réduction.**

L'ordre d'inscription est fixé en fonction du rang de naissance (au plus âgé, la cotisation la plus élevée et au plus jeune, la cotisation la moins élevée).

## **GRATUITE**

Bénéficiaire de la gratuité :

- ⇒ Les élèves fréquentant les cours suivants : Jardin musical, éveil musical, éveil à la danse et chorale Enfants
- ⇒ Les élèves membres de l'Ensemble Orchestral (sous réserve d'assiduité aux répétitions, concerts, **défilés** et d'un travail personnel régulier). Pour les **hautboïstes**, la gratuité n'est valable que si les élèves jouent de la percussion lors des défilés.
- ⇒ Les élèves des Classes à Horaires Aménagés option Musique (CHAM) pour 1 h de Formation Musicale, 1 h de pratique collective vocale et 1 h de pratique collective instrumentale.
- ⇒ Les élèves participant à la chorale sous réserve d'être inscrits en **Formation Musicale + instrument\***.
- ⇒ La 4ème personne inscrite (voir conditions ci-dessus).

*\* Si toutefois, un élève ne suit qu'un trimestre de FM + instrument et souhaite poursuivre en chorale les 2 autres trimestres, il devra alors s'acquitter de la cotisation chorale.*

-----

## **Extrait du règlement intérieur :**

*(Le règlement intérieur est consultable dans le hall du Conservatoire)*

« Il est possible de faire un essai gratuit par activité

L'envoi des factures aura lieu au début du trimestre concerné.

Si la cotisation demeure impayée au-delà du délai de paiement mentionné sur la facture (environ 4 semaines), l'élève ne sera pas autorisé à poursuivre ses cours (en musique, en danse, en théâtre, etc.) jusqu'à la régularisation (délai : 15 jours).

Au-delà, l'exclusion de l'élève sera définitive et le dossier sera transmis au Trésor Public.

**En cas de non-reprise d'une activité le trimestre suivant, vous devez obligatoirement informer le Conservatoire par courrier sinon le trimestre sera facturé.**

Tout trimestre commencé est dû.

De même toute inscription en cours de trimestre entraîne le paiement de celui-ci dans son intégralité.

Aucun remboursement, même partiel, ne sera effectué en cas d'absence d'un professeur pour raisons médicales en deçà de 3 semaines consécutives d'arrêt maladie. Dans le cas contraire, le remboursement se fera au prorata du nombre de semaines d'absence. »

-----